

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit: Huile essentielle de Fenouil amer

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	Huile essentielle de Fenouil amer
CAS TSCA	8006-84-6
CAS EINECS	84455-29-8
EINECS	283-414-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Huile essentielle pour usage industriel.
--------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	Normandie Arômes 2 rue Solange Ledoux 27220 FOUCRAINVILLE Tel :06 29 86 27 73 Mail: valentin@normandiearomes.fr
-------------------------------------	---

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence	+33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)
----------------------------------	---

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Cette huile essentielle est réglementée selon les directives 67/548/CE et/ou 1999/45/CE et le règlement CLP 1272/2008, leurs adaptations et leurs annexes.

Classification EC 67/548 ou EC 1999/45

Classification	Xn ; R40, R43, R68
-----------------------	--------------------

	N ; R51/53
Dangers physico-chimiques pour la santé et l'environnement	Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Possibilité d'effets irréversibles. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

Identification des dangers – CLP	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Dangers pour la santé	ATO 5(ATE 4350), SCI 3, SS 1, CAR 2, MUT 2
Dangers pour l'environnement	EH A2 C2

2.2 Eléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger	
Code de pictogrammes de danger	SGH07 – SGH08 – SGH09
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H351 : Susceptible de provoquer le cancer. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Conseils de prudence	
Prévention	P201 : Se procurer les instructions avant utilisation. P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention	P313 : Consulter un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P308 + P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage	P405 : Garder sous clef.
Considération relatives à l'élimination	P501 : Éliminer le contenu/récipient dans contenant adapté.

2.3 Autres dangers

Autres effets indésirables pour la santé	Aucun.
---	--------

Section 3: Composition/informations sur les composants

Composants	CAS	EINECS	Classification EC 67/548	Classification GHS	Pourcentages
<i>trans</i> -anéthol	4180-23-8	224-052-0	Xi ; R43 N ; R51/53	ATO 5(3000), EH A2, SCI 3, SS 1b	60-80%
Fenchone	1195-79-5	214-804-6	NR	FL 4, SCI 3	8-20%
Estragol	140-67-0	205-427-8	Xn , R22, R40, R43, R68	FL 4, ATO 4(1230), CAR 2, MUT 2, SCI 3, SS 1b	2-6%
Limonène	5989-54-8	227-815-6	Xi ; R10, R38, R43, R65 N ; R50/53	FL 3, SCI 2, SS 1, AH 1, EH A1, C1	0,2-3%

Section 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	En cas d'inhalation de vapeurs, sortir la victime à l'air frais et la garder au repos. Consulter un médecin si des symptômes respiratoires apparaissent ou persistent.
-------------------	--

Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
Contact avec les yeux	Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières bien ouvertes. Consulter un ophtalmologue si une irritation apparaît.
Ingestion	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas essayer de faire vomir sans avis médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de sensibilisation de la peau par contact.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information disponible.

Section 5: Mesure de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés	Eau pulvérisée avec additifs, poudre chimique, mousse chimique, extincteur à CO ₂ .
Agents d'extinction déconseillés	L'eau en jet bâton.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Exposé à des températures élevées, le produit peut dégager des produits de décomposition dangereux tels que le monoxyde et dioxyde de carbone.
---	--

5.3 Conseils aux pompiers

Equipements de protection spéciaux pour pompiers	Le port d'un appareil respiratoire isolant autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse.
Autres informations	Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précaution générales	Les épandages peuvent être glissants.
-----------------------------	---------------------------------------

Précautions individuelles	Protection personnelle : voir chapitre 8. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	---

6.2 Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement	Eviter le rejet dans les eaux naturelles, les eaux d'égouts ou le sol.
---	--

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Ramasser le produit par mélange avec un absorbant inerte pour les liquides. Récupérer le mélange dans un récipient approprié pour évacuation et élimination. Laver les résidus de la zone contaminée avec beaucoup d'eau et de détergent.
------------------------------	---

6.4 Référence à d'autres sections

Pas nécessaire.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général	Pas de mesures spéciales à prendre en cas de manipulation selon les règles d'utilisation.
Précautions de manipulation et de stockage	Utiliser les équipements de protection individuels (gants, appropriés, lunettes anti-éclaboussures, vêtements de travail adaptés) en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. (Voir rubrique 8).

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Peut être stocké à température ambiante ou en chambre froide, dans un endroit sec et dans un container hermétiquement clos, protégé de la lumière et de préférence plein.
-----------------	---

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée / information disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle	Pas de valeurs connues à déclarer.
---	------------------------------------

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle	
Protection respiratoire	Porter éventuellement un masque respiratoire en cas de production de vapeurs, en particulier si le produit est chauffé. Masque avec filtre anti-vapeurs/gaz type A1 ou A2.
Protection des mains	Porter des gants type néoprène ou nitrile.
Protection des yeux	Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Protection de la peau	Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
Hygiène industrielle	En toute circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après travail avec le produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales	
Etat physique à 20°C	Liquide limpide et mobile
Couleur	Incolore à jaune pâle
Odeur	Caractéristique de l'anéthol

Informations concernant la santé, la sécurité et l'environnement.	
pH (produit concentré)	Non applicable
Point d'ébullition initial (°C)	Non déterminé
Point d'éclair (°C)	+ 65
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'explosivité	Non déterminées

Pression de vapeur (25°C)	Non déterminée
Densité de vapeur relative (air=1)	Non déterminée
Densité	(20°C) 0,950 à 0,981
Solubilité dans l'éthanol à 96%	Soluble
Log P (octanol / eau) à 20°C	Non déterminé
Point de décomposition (°C)	Pas de donnée disponible
Viscosité	Non déterminée
Caractéristiques d'explosivité	Non explosif
Propriétés comburantes	Non déterminées

9.2 Autres informations

Indice de réfraction (20°C) : 1,5200 – 1,5530

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée / information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée / information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La chaleur, la lumière et l'oxygène de l'air	Dégradation et oxydation du produit.
---	--------------------------------------

10.5 Matières à éviter

Les agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie	Voir la section 5.
-------------------	--------------------

Section 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	ATO = 4350 mg/kg (Orale – Rat)* *Source : IFRA/IOFI labelling Manual
Toxicité chronique	Aucune donnée / information disponible.

Informations sur les voies d'expositions probables.	
Inhalation	Aucune donnée / information disponible.
Contact avec la peau	En cas de contact avec la peau : irritation, surtout en cas de contact prolongé. Sensibilisation possible par contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Légère irritation des yeux possible en cas de contact.
Ingestion	Aucune donnée / information disponible.

Section 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Sur le produit	L'huile essentielle contient des substances naturelles concentrées. Eviter le déversement et l'écoulement dans l'environnement.
Effets écotoxiques	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2 Persistance - dégradabilité

Biodégradabilité	Aucune donnée / information disponible.
-------------------------	---

12.3 Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée / information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée / information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée / information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée / information disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités	Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
--------------------	---

Elimination des déchets du produit	
Restes	Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets dangereux. Ils doivent être incinérés dans une installation agréée.
Destruction des récipients vides	Éliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus de produit.

Section 14: Informations relatives au transport

Information générale	Le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport : - par route RID/ADR – par voie maritime IMO/IMDG – par voie aérienne ICAO/IATA
-----------------------------	---

14.1 Numéro ONU

3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ADR/RID	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.,(limonène)
Désignation officielle de transport IMO/IMDG	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.,(Limonene)

Désignation officielle de transport IATA	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.,(Limonene)
---	--

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Classe IMO/IMDG	9
Classe IATA	9

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID	III
Groupe d'emballage IMO	III
Groupe d'emballage IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin-IMDG	Polluant marin selon amendement de l'IMDG.
----------------------------	--

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée / information disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.
--

Section 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée / information disponible.

Section 16: Autres informations

Code douanier	3301 29 41
Texte des Phrases R de la section 3	Voir sous rubrique 2.2
Texte des phrases H de la section 3	Voir sous rubrique 2.2
Origine des données utilisées	Cette fiche de sécurité a été mise à jour sur la base des informations fournies par le fabricant.

Le contenu et le format de cette fiche de Données de Sécurité sont conformes aux règlements CE 1907/2006 et 453/2010.

Décharge de responsabilité :

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Fin du document